



Session annuelle du Conseil d'administration de l'UNICEF

Intervention de S.E. M. Olivier Maes Ambassadeur, Représentant permanent du Luxembourg

New York, le 13 juin 2023

Madame la Présidente,
Madame la Directrice générale,

Je vous remercie pour votre exposé sur les progrès accomplis par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance en 2022. Les résultats présentés témoignent de la qualité du travail remarquable mené par vos équipes.

Le Luxembourg continue de soutenir le mandat de l'UNICEF. En tant que co-président du Groupe d'Amis sur les Enfants et les Objectifs de développement durable, nous travaillons étroitement avec l'UNICEF pour que les besoins des enfants soient pris en compte dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Si nous voulons honorer les engagements que nous avons pris il y a huit ans, nous devons redoubler d'efforts. Il faut faire en sorte qu'aucun enfant ne soit laissé pour compte.

Madame la Directrice générale,

Nous savons que les ressources de bases sont essentielles pour que l'UNICEF puisse réaliser son mandat. Le Luxembourg souscrit pleinement au Pacte de financement du système des Nations Unies. Nous continuons ainsi de consacrer au moins 30% de nos financements aux ressources de base des agences des Nations Unies.

Dans le cadre de l'accord de partenariat stratégique que le Luxembourg a signé avec l'UNICEF en décembre 2021, nous nous engageons à verser des contributions pluriannuelles à l'UNICEF. Ceci lui donne une meilleure prévisibilité et possibilité de planification et améliore par conséquent l'efficacité et l'efficacités de son travail. Pour sa part, il est important que l'UNICEF continue de respecter ses engagements de transparence, de responsabilité et d'utilisation efficace des ressources disponibles.

Dans ce contexte, je voudrais encourager l'ensemble des États membres à fournir un appui financier sous la forme de contributions flexibles et prévisibles à l'UNICEF.

Madame la Directrice générale,

Le Luxembourg félicite l'UNICEF pour son rôle clé dans le domaine de la santé mondiale, et particulièrement pour son rôle dans le cadre du mécanisme COVAX. La pandémie de Covid-19 a démontré la nécessité de systèmes de santé résilients, axés sur les soins de santé primaires et garantissant l'accès à la couverture sanitaire universelle. L'expertise de l'UNICEF dans ce domaine et son engagement avec ses partenaires multilatéraux, tels que l'Alliance GAVI et l'Organisation mondiale de la Santé, en font un acteur majeur de l'architecture de la santé mondiale. Il faut que nous continuions collectivement de renforcer cette architecture, pour que chaque enfant puisse pleinement réaliser son droit à la santé.

Finalement, je tiens à saluer les initiatives de l'UNICEF dans le domaine du financement innovant. Le Luxembourg espère que les efforts de l'UNICEF pour mobiliser des capitaux publics et privés, à grande échelle, permettront d'orienter plus de ressources vers la survie, la protection et l'épanouissement des enfants.

Je vous remercie.